Faire-part de décès

LUTZELHOUSE, LINGOLSHEIM

Nous avons l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Pierre TILICKI

Ancien responsable
de la production des Grands Moulins de Strasbourg
puis du garage Tilicki Neudorf

enlevé à notre tendre affection le 16 décembre 2024, à l'âge de 74 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 décembre 2024, à 14 h 30, en l'église protestante de Lingolsheim, rue du Souvenir.

Sylviane TILICKI, son épouse
Sandra et Maurice TILICKI
Audrey TILICKI et Sébastien LAZARUS,
ses filles et ses gendres
Shelby, Giulia, Florian et Mathias, ses petits-enfants
Les familles GUTHI, GIANGRECO, TILICKI, GIULINI et SPIELER

Ni fleurs ni plaques mais des dons en faveur
de la recherche sur le cancer.

Nous remercions particulièrement les docteurs Henon, Fabot et Chapnerd, ainsi que toutes les personnes qui auront une pensée en sa mémoire.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

Pompes Funèbres RIDC ECLERC - GA
Lingolsheim - 03 88 76 55 85

NEUVE-ÉGLISE, NEUBOIS, SÉLESTAT

Lucien ALTHUSER, son fils
Philippe ALTHUSER (†), son fils
Brigitte et Serge WIRTH, sa fille et son gendre
Carmen et Dany MATT, sa fille et son gendre
Bernadette (†) et Alain ZIMMERMANN, sa fille et son gendre
Aurélie, Marie, Benoît, Nadège, Anthony et Corentin,
ses petits-enfants et conjoints
Julia et Léonie, ses arrière-petites-filles
ainsi que les familles parentes et alliées
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Marguerite MUHR

née IMHOFF
Veuve ALTHUSER
Veuve MUHR

enlevée subitement à leur tendre affection le 16 décembre 2024,
à l'âge de 81 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 décembre 2024, à 10 h, en l'église Saint-Nicolas de Neuve-Église.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré. Les fleurs et plaques peuvent être remplacées par des dons en faveur de l'association
« Le Monde Magique d'Alya », enfant atteinte du syndrome d'Emanuel, connaissance de la famille.

La famille remercie tous ceux qui s'associent à sa grande peine.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS

Pompes Funèbres UTTER
Benfeld - 03 88 74 41 58

NEHWILLER

« Repose en paix, nous ne t'oublierons jamais. »

Marie-Odile et Robert ROECKEL, sa sœur et son beau-frère
Sandrine et Christophe STEFFAN, sa filleule et son conjoint
Anna, sa petite-nièce adorée
Alexandre ROECKEL, son filleul
ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Jean-Georges WEBER

enlevé à notre tendre affection le 14 décembre 2024, à l'âge de 65 ans
après une courte et implacable maladie.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 20 décembre 2024, à 14 h 30, en l'église catholique de Nehwiller.

Selon sa volonté son corps sera crématisé.

Nous remercions ses infirmières à domicile, le personnel de la médecine 2 et de l'unité des soins palliatifs de l'hôpital civil de Haguenau pour leur gentillesse et leur dévouement et d'avance toutes les personnes qui s'associent à notre peine.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART ET DE REMERCIEMENTS.

Pompes Funèbres MOINOT
Gumbrechtsch - 03 88 90 23 37

STRASBOURG

Avec une infinie tristesse, nous vous annonçons le décès de

Richard BLACKBOROW

survenu le 16 décembre 2024.

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour évoquer son souvenir lors de ses obsèques qui auront lieu le samedi 21 décembre 2024, à 15 h, dans la salle moderne du centre funéraire de Strasbourg, 15 rue de l'Ill 67000 Strasbourg.

Vous pourrez aussi le revoir une dernière fois le jeudi 19 décembre 2024, entre 14 h et 18 h, dans un salon de recueillement du centre funéraire.

Pompes funèbres Publiques à Alsaferia
Agence RHONANE Strasbourg 03 88 24 76 24

OSTWALD

Georges et Catherine ADDA, leurs enfants Aloygaëlle et Eliott
Marcel, Jacques et Marie-Louise BERTANI

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Michèle ADDA BERTANI

enlevée trop tôt à leur tendre affection le 16 décembre 2024.

Une cérémonie religieuse aura lieu le lundi 23 décembre 2024, à 14 h 30, en l'église Saint-Oswald I, rue des Vosges à Ostwald.

Pompes funèbres F. AUBRY
Strasbourg/Neudorf - 03 88 34 37 34

Enquête publique

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORÊT

Avis d'enquête publique
Révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) du Hattgau

Par arrêté en date du 6 novembre 2025, le Président de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau, dont l'objectif est de permettre l'installation d'une centrale chaleur et d'une centrale lithium à l'ouest du village de Schweisseiller (Commune de Betschdorf), projet porté par Lithium de France.
L'enquête publique se déroulera du mercredi 11 décembre 2024 à 13h00 au lundi 13 janvier 2025 inclus à 18h.
Le tribunal administratif de Strasbourg a désigné Monsieur LEVY Alain, Conseil en franchise et urbanisme commercial, en qualité de commissaire enquêteur.
L'autorité compétente responsable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Hattgau est la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, dont le siège est situé 6, rue de l'Ecole, 67 250 HOHWILLER.
Toute information relative au projet de révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau ou à la présente enquête publique peut être obtenue auprès du service urbanisme de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, à l'adresse susmentionnée, aux heures et jours habituels d'ouverture au public, ou par téléphone au 03 88 03 81 10, ou par courrier électronique : **urbanisme@cc-outreforet.fr**.
Le dossier de révision allégée n°2, comprenant le projet de révision (rapport de présentation et pièces du PLUi modifiées), son évaluation environnementale et le résumé non technique, le bilan de la concertation, les avis reçus (Personnes Publiques Associées / Mission Régionale d'Autorité Environnementale / CDPENAF), le Procès-Verbal de réunion d'examen conjoint avec les PPA, les pièces administratives, ainsi qu'un registre papier sur lequel les observations pourront être consignées, seront mis à disposition du public aux adresses suivantes :
- À la Communauté de communes de l'Outre-Forêt, siège de l'enquête publique, 6, rue de l'Ecole, 67 250 HOHWILLER, aux jours et heures habituels d'ouverture, le lundi et jeudi (8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00), le mardi (13h30 à 17h00) et le mercredi et vendredi (8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00).
Un poste informatique y sera mis en place et tenu à disposition du public.
- En mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF), aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le commissaire enquêteur recevra le public au cours des permanences prévues :
- Mercredi 11 décembre 2024, de 13h30 à 18h00, au siège de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (6, rue de l'Ecole, 67 250 HOHWILLER) ;
- Mardi 17 décembre 2024, de 14h00 à 17h00 en mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF) ;
- Lundi 6 janvier 2025, de 9h00 à 12h00 en mairie de Betschdorf (1, rue des Francs, 67 660, BETSCHDORF) ;
- Lundi 13 janvier 2025, de 13h00 à 18h00, au siège de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (6, rue de l'Ecole, 67 250 HOHWILLER).
Durant la période de l'enquête publique, les observations peuvent également être adressées par lettre à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (en mentionnant « Enquête Publique PLUi du Hattgau »), à l'adresse suivante : Communauté de communes de l'Outre-Forêt, 6, rue de l'Ecole, 67 250 HOHWILLER, ou directement sur le site internet de la communauté de communes : **https://www.cc-outreforet.fr/**
sur lequel un formulaire sera accessible.
Le dossier de révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau sera mis en ligne durant toute la période de l'enquête publique sur les sites internet de :
- la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt, à savoir : **https://www.cc-outreforet.fr/**
- la Commune de Betschdorf, à savoir : **https://www.betschdorf.com/**
A l'issue du délai d'un mois prévu par l'article 6 de l'arrêté susvisé, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie de Betschdorf, ainsi qu'à la Communauté de communes de l'Outre-Forêt (service urbanisme) pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes de l'Outre-Forêt.
Suite à la réception du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur, la Communauté de communes de l'Outre-Forêt pourra approuver la révision allégée n°2 du PLUi du Hattgau, modifiée pour tenir compte des avis et observations.

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

Néolia
Groupe ActionLogement

Avis de marché

Acheteur : Néolia – 34, rue de la Combe aux Biches – CS 70267 - 25000 Montbéliard Cedex Courriel : eboutin@neolia.fr
Objet du contrat : Réhabilitation de 136 logements situés au 6,8,10 rue de Schweiseiller et 10 rue Benfeld - STRASBOURG
Type de contrat : Marché fractionné
Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique) lancée en Corps d'Etat Séparés.
L'avis d'appel à la concurrence complet et le dossier de consultation sont téléchargeables aux adresses suivantes : **https://www.marches-securises.fr ou http://www.neolia.fr**
Date et heure limite de remise des offres : 21/01/2025 à 16h00

3F
Groupe ActionLogement

Avis d'appel public à la concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché : 3F GRAND EST
4 rue Antoine Sepfath 67000 Strasbourg
Objet du Marché : AMEL – Réhabilitation thermique de 33 logements au 1 rue Delaette 5 rue du Maire Kuss à STRASBOURG 67000
Marché de travaux
Nombre et consistance des lots : Énumération des lots en corps d'états séparés
Lot 1 - Revêtement Peintures Extérieures
Lot 2 - Étanchéité cour
Lot 3 - Zinguerie
Lot 4 - Serrurerie
Lot 5 - Menuiseries Extérieures
Lot 6 - Chauffage
Lot 7 - Ventilation
Lot 8 - Menuiseries Extérieures Alu
Estimation : 831 643,30 € euros HT
Procédure de passation : Adaptée, selon les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 à R. 2123-7 du Code de la commande publique.
Conditions de participation :
La liste des documents à joindre à la proposition, ainsi que les conditions de jugement, sont précisées dans le règlement de consultation.
Date limite : Date limite de réception des offres le 20/01/2025 à 12h00
Adresse Internet du profil acheteur :
Dossier consultable et téléchargeable gratuitement sur le site **achatpublic.com/https://3f.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_gOvKMuEG**
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 13/12/2024

Vie des Sociétés

Cessation de garantie

SAS IMMOVAL CHAMAR

La Compagnie ALLIANZ au siège social sis 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex, - RCS NANTERRE 542 110 291 - informe le public que les garanties du site a accordées à SAS IMMOVAL CHAMAR - 22 AVENUE DE LA PAIX – 67000 STRASBOURG - SIRET 43020243000019 pour ses activités « GESTION et TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE » définie par la Loi 70-9 du 02 janvier 1970 ont pris fin le 31/08/2024.
Les créances doivent être produites auprès d'ALLIANZ dans les trois mois de la présente insertion - il ne sera pas fait d'autre avis.

Créances salariales

ALSACE ENERGIE CONFORT

AVIS AUX SALARIES
de l'entreprise
ALSACE ENERGIE CONFORT
domiciliée :
3 rue de la Batterie
67118 GEISPOLSHEIM

Le Mandataire Judiciaire de l'entreprise susvisée informe les salariés que l'ensemble des relevés des créances salariales est déposé au greffe du Tribunal Judiciaire de Strasbourg.
La présente publicité fait courir au salarié, dont la créance ne figure pas en tout ou en partie sur un relevé, le délai de 2 mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes, sous à peine de forclusion.

MJ AIR,
prise en la personne de Maître Jean-Denis MAUHIN
Mandataire Judiciaire.